

## Corrèze → Actualité

## → INDISCRÉTIONS

**STUPÉFIANT.** Alors que les élus brivistes débattaient, mercredi matin, des effectifs de la collectivité, Frédéric Soulier a rappelé qu'il se refusait « à aller chercher davantage dans la poche de contribuables » pour alimenter les recettes de la commune. « Quand je vois comment les élus à l'échelle nationale, toutes formations politiques confondues, se mettent à créer des milliards de recettes de plus, je me dis "mais où va-t-on ?" On est "co-cainé" par la dépense publique ! À quel moment, cela va-t-il s'arrêter ? », s'est interrogé le maire de Brive (LR). ■

**TOUR DU LIMOUSIN (SUITE ET FIN).** Entre le maire de Peyrelevade, Pierre Coutaud, et le président de Haute Corrèze communauté, Pierre Chevalier, le torchon n'en finit pas de brûler. Les deux élus s'affrontent sur la participation des communes au passage du Tour du Limousin l'été dernier. 500 euros par commune ou 1,50 euro par habitant ? « Ces montants n'ont jamais été formalisés », reconnaît le second, en réponse à un courrier du premier qui enrageait que HCC l'ait trouvé trop modeste dans sa participation. La proposition à 1,50 euro avait néanmoins été « mentionnée » lors du conseil communautaire du 18 juin. Mentionner, est-ce voter ? C'est en tout cas un appel à l'apaisement que lance Pierre Chevalier au maire bouillonnant de Peyrelevade, qui pourrait prendre quelques distances avec l'intercommunalité, après les prochaines élections, afin de retrouver (peut-être) sa sérénité. ■

**TARIFS.** Le ministère des Transports a annoncé, mardi, un gel des tarifs sur la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (Polt), une décision justifiée « par une qualité de service très dégradée ». Normalement, les billets auraient dû suivre la hausse de l'inflation, estimée à 1,4 % pour 2026. Selon le président de l'association Urgence ligne Polt Jean-Marc Vayssouze-Faure, « c'est le minimum que le gouvernement puisse faire en-

vers les usagers et les territoires de la ligne Polt ». L'association Urgence ligne Polt dit « réaffirmer sa priorité, consistant à appliquer une véritable baisse tarifaire, et ce pendant toute la durée des travaux en cours sur la ligne. » ■

**NOUVEAU SOUS-PRÉFET.** Frédéric Lavigne, jusque-là directeur de cabinet du préfet de Seine-et-Marne, succède à Jacques Ranchère à la tête de la sous-préfecture de Brive. Son arrivée officielle est prévue pour le lundi 29 décembre. Jacques Ranchère était en poste depuis 2023. ■

## Cinéma et jeu vidéo

Alors que le 12 décembre le jeu vidéo français Clair obscur a raflé à Los Angeles, neuf équivalents de l'Oscar du meilleur jeu vidéo de l'année, le salon « Geek la Gaillarde » sera consacré aux jeux vidéo et à la culture geek, les 21 et 22 février aux Trois Provinces à Brive. À cette occasion, le cinéma Rex proposera un festival sur le jeu vidéo et cinéma, Level 5. « Pour la soirée d'ouverture du salon, on proposera la projection du film *L'œuf de l'Ange* de Mamoru Oshii », explique Romain Grosjean, directeur du cinéma briviste.

**DEAL.** Mardi, lors du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Tulle, le maire divers gauche Bernard Combes a taclé le chef de file de l'opposition divers droite Raphaël Chaumeil qui avait dit dans la presse, que la ville comptait beaucoup de points de deal. « On avait invité Raphaël Chaumeil à cette réunion car il avait fait état de nombreux points de deal à Tulle. Il n'est pas venu. Les élus doivent la transparence et la clarté aux habitants. Il n'y a pas de point de deal structuré à Tulle », a martelé le maire Bernard Combes, reprenant cette dernière phrase du préfet Vincent Berton. ■

## Communes labellisées pour leur ciel étoilé



**LABELLISATION.** Quatorze nouvelles communes ont été diplômées et fleuries.

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) vient de décerner ou renouveler le label « Villes et villages étoilés » à quatorze communes, dont sept en Corrèze, du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, distinguées par une à quatre étoiles. Le label valorise une pédagogie active sur les différents impacts de la pollution lumineuse menée en direction des habitants et des acteurs des communes. Il incite à repenser les éclairages extérieurs, à réduire leur pollution lumineuse et les consommations d'énergie. En Corrèze désormais, Millevaches, Peyrelevade, Saint-Yrieix-le-Déjalat et Soudaine-Lavinadière arborent quatre étoiles ; Lacelle, Tarnac, Saint-Hilaire-les-Courbes, Saint-Merd-les-Oussines, Saint-Angel, Sornac, Combressol, Merlines, Meymac et Treignac ont trois étoiles ; et Lamazière-Haute affiche deux étoiles.

**« LFI, C'EST NON ».** Désormais candidat à Tulle, Bernard Combes, maire divers gauche sortant, interrogé sur l'autre liste de gauche dite citoyenne a indiqué que « des discussions ont lieu et qu'elle sont sereines, sans urgence. On est sur un rapprochement qui pourrait être factuel et formel mais avec LFI (*La France insoumise, NDLR*), c'est non ! Quand on les a rencontrés la première fois, pour LFI, Combes, c'était non ! ». ■

**DES SIÈGES POUR LE RN ?** Quelle que soit l'issue des élections municipales, Bernard Combes, maire de Tulle sortant, prévient : si la liste RN va au bout, il faut s'attendre à ce que des candidats RN siègent au conseil mu-

nicipal de Tulle, après le prochain scrutin. Ce serait évidemment une première. ■

**RALLONGE.** C'est une bonne nouvelle pour l'hôpital de Tulle. Le Premier ministre qui avait été sollicité par le député Hollande, attirant son attention sur les besoins financiers de l'hôpital de Tulle pour améliorer l'isolation de ses bâtiments, y a été sensible. Dans un courrier du 19 novembre, il confirme une rallonge de 7,5 millions d'euros. Le maire de Tulle et le directeur des hôpitaux de la Corrèze Nicolas Portolan confirment que cette somme s'ajoutera aux 25 millions d'euros du Ségur de l'immobilier dédiés à Tulle pour rénover et isoler le bâtiment principal par l'extérieur. ■

## ■ EN BREF

## COLLECTE ■ Montures de lunettes

Jusqu'au lundi 29 décembre, a lieu la cinquième édition de campagne de collecte et de reconditionnement de montures de lunettes. Comme les années précédentes, toutes les personnes qui le souhaitent pourront déposer directement leurs équipements endommagés, ou inutilisés, dans l'un des points de collecte partenaire de l'opération : l'agence Harmonie Mutuelle de Brive, située au 21 boulevard-Koenig, ainsi que dans l'ensemble des magasins Écouter Voir du département. ■

## FESTIVAL DU CINÉMA DE BRIVE ■ Concours de scénario pour l'édition 2026

Les inscriptions pour le concours de scénario de moyen métrage organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du 23e Festival du cinéma de Brive, du 20 au 25 avril 2026, sont ouvertes. Cette 18e édition du concours de scénario de moyen métrage se terminera par la remise d'un prix doté en numéraire de 2.500 € pendant le Festival. Les participants ont jusqu'au 19 janvier pour envoyer leur projet (fiction, expérimental, animation ou documentaire de création) qui devra s'inscrire dans une durée comprise entre 30 et 59 minutes. Plus d'informations et règlement : festivalcinemabrive.fr. ■

## PRÉVENTION ■ Harcèlement et cyberviolences

Dans le cadre du plan bien vivre au collège, le Département a fait de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire et les cyberviolences une priorité. Trois cinés débats vont être organisés pour sensibiliser les familles au harcèlement et cyberharcèlement avec la projection du court-métrage *Puzzle* et un débat animé par Elian Potier, coprésident de Faire Face et fondateur d'Urgence Harcèlement. Ils auront lieu le 9 janvier à Ussel à 18 heures, Complexe multimodal, 20 boulevard de la Jaloustre ; le 16 janvier à Tulle à 18 heures, hôtel du Département (bâtiment F), 9 rue René-et-Emile-Fage ; 23 janvier à Brive à 18 heures, Espace Chadourne, RD59, Route de Lacombe. ■

## AIDES À LA FILIÈRE FOIE GRAS ■ Une association mobilisée hier au Département

## Quelles aides consent la collectivité ?

Hier matin, trois membres de l'Observatoire des subventions et aides agricoles en France (ObsSAF) se sont mobilisés devant le conseil départemental, à Tulle, pour dénoncer le manque de transparence du Département en matière de financement de la filière foie gras. La collectivité explique que ses aides sont « marginales et encadrées ».

L'association indépendante, qui indique travailler à la transparence des fléchages des deniers publics, regrette que dans l'étude qu'elle a menée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, « la Corrèze, comme la Dordogne, les Deux-Sèvres, les Landes et la Charente-Maritime, a refusé de répondre à nos demandes d'accès aux documents », indiquait sa présidente, Clémence Peyot. L'ObsSAF, dont les



**HÔTEL MARBOT.** Mobilisé en milieu de matinée, l'ObsSAF affichait le souhait d'une nécessaire transparence. PHOTO A. GAUDIN

messages (\*) critiquent le système productiviste intensif, précisait également que « la Région a explicitement refusé de nous répondre également ». Au terme de son étude, à laquelle des données font donc défaut, l'association « dénonce le manque de coopération administrative qui est un réel frein au

suivi rigoureux de l'emploi des subventions agricoles et met à mal la confiance des citoyens dans les institutions.

## Interventions à la marge

Dans un communiqué, le conseil départemental a rappelé les contours de son champ d'action, notamment que « depuis la loi NOTRE

de 2015, la compétence en matière d'aides agricoles relève exclusivement de la Région Nouvelle-Aquitaine ».

Ce qui n'empêche pas, est-il précisé, au Département d'intervenir de manière ciblée au côté de la Région, dans le cadre de la PAC 2023-2027. La collectivité confirme que l'unique aide au secteur du foie gras qu'évoque l'ObsSAF, d'un montant de 1.930 €, est bien « le seul dossier » et qu'il s'agit d'« une aide indirecte et marginale, intégralement tracée et accessible dans tous les documents budgétaires et délibérations de la collectivité ». ■

Julien Bachellerie

(\*) Sur une pancarte : « Ce département finance-t-il le pire avec l'argent public ? » ou sur l'un des tracts : « Filière foie gras en Nouvelle-Aquitaine, un soutien public focalisé sur l'agro-industrie ».